

Mise en ligne : 3 janvier 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

PORT DE KOMPONG-SOM

Deux entreprises françaises vont construire le port maritime du Cambodge
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 janvier 1956)

Les travaux publics du Cambodge viennent d'adjuger les travaux d'aménagement du port de mer dans la baie de Kompong-Som.

Ces travaux, qui comportent en particulier la construction d'un appontement en béton armé pour les navires de haute mer, ont été confiés au groupe constitué par la Société française d'entreprise de Dragages et de Travaux publics* et la Société des Anciens Établissements Eiffel.

Ils sont évalués à 245.000.000 de riels, soit 2.450.000.000 de fr. Le délai d'exécution est de vingt-quatre mois ; ils vont être entrepris immédiatement.
